

# L'ÉVOLUTION DE L'ENCLOS DU TEMPLE

## Les Templiers dans le Marais

Avant le confinement en 2020, je devais faire une conférence sur les Templiers dans le Marais pour la Critique parisienne. La situation sanitaire ne l'a pas permis. Voici donc un résumé de cette conférence.



*Enclos du temple*

L'enclos du Temple a joué un rôle très important dans le Marais du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et lui a conféré une place originale au sein de ce quartier tout au long de ces siècles. Seuls les noms de quelques rues, comme la rue du Temple, la rue Vieille-du-Temple, la rue des Fontaines-du-Temple ainsi que le nom d'une station de métro (métro Temple) témoignent encore de l'existence passée de l'enclos du Temple. On peut également voir quelques fragments du mur d'enceinte auxquels s'adossent des habitations actuelles. L'ordre du Temple fut fondé vers 1118-1120, suite au serment de huit chevaliers sous la direction d'Hugues de Payns. L'ordre est d'abord appelé «Pauvres chevaliers du Christ» puis

«Chevaliers du Temple» d'après leur implantation à Jérusalem. Le nom de «Templiers» leur vient peut-être de ce que le roi Baudouin II leur avait offert une maison près des ruines du Temple de Salomon.

Cet ordre est officialisé, le 13 janvier 1119, par le concile de Troyes qui en fixe la règle. Il est le premier ordre religieux-militaire. C'était un ordre où l'on entrait en prononçant des vœux, où l'on vivait selon une règle. Mais au lieu de se livrer à la méditation comme dans les ordres cisterciens ou bénédictins, on exerçait une profession militaire au service de Dieu et de son église. Ce statut alliait le courage et la ténacité sans faille d'hommes entièrement dévoués à leur mission spirituelle et militaire.

Dans les quelque neuf mille commanderies que les Templiers possédaient, on était soldat autant que moine. Les maisons étaient à la fois caserne et monastère. La protection que le Pape Innocent II accorda à l'ordre des Templiers fut source de puissance, de richesse et d'indépendance car ils ne relevaient ni de la justice de l'évêque, ni du roi et ils étaient exemptés de toute taxe. Leur fonction consistait à ravitailler les troupes de Terre Sainte en hommes, fonds, vivres et chevaux.

Comme tous les nœuds de circulation en France, Paris voit naître une commanderie templière vraisemblablement au XII<sup>e</sup> siècle. Sa superficie équivalait au tiers de Paris. Mais au XII<sup>e</sup> siècle, l'enclos du Temple n'est qu'une commanderie parmi tant d'autres, simplement à la tête des

commanderies du royaume capétien puisqu'elle est la résidence du Maître de la Milice de France. Les moines, vêtus du manteau blanc à la croix rouge, y mènent une vie de travail manuel rythmé par les prières.

Les Templiers acquièrent d'abord des terrains près de la place de Grève (actuellement place de l'hôtel de ville). Peu après, ils achètent un vaste marécage (le Marais) insalubre hors de la ville. Seules quelques buttes y sont habitées, telle le Beau Bourg, appelé ainsi par dérision tant ses habitants sont miséreux. Les Templiers défrichent, cultivent ces terres : ils sont les premiers habitants d'une large part du Marais. Leurs terrains cultivés ou habités du Marais iront s'accroissant : ils dépendent du cœur de la commanderie : l'enclos du Temple.

L'enclos fortifié est limité par nos rues actuelles du Temple, de Bretagne, de Picardie et de la rue Béranger. L'enclos est une véritable forteresse : les murailles sont crénelées, hautes de huit mètres, défendues par des tours, soutenues par des contreforts.

Entre le square et la mairie actuelle se dressait le gros donjon du Temple, édifié vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Il était flanqué aux angles de quatre petites tours. Ce donjon mesurait cinquante mètres de haut, dix-neuf mètres cinquante de long sur treize mètres cinquante de large et était entouré de fossés. Il contenait un puits, un moulin, un four, une chapelle. Il pouvait donc suffire en cas de siège. Du point de vue architectural, cette grosse tour était un prototype maintes fois imité, notamment à Vincennes. On pénétrait dans l'enclos par la porte rue du Temple. Cette seule porte était encadrée de deux tours et munie d'un pont-levis.

L'actuelle rue Perrée recouvre approximativement l'emplacement de l'église des Templiers, Sainte-Marie du Temple. Cet édifice était composé d'une église primitive du XII<sup>e</sup> siècle, établie selon les plans du Saint-Sépulcre de Jérusalem. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, elle avait été allongée par un chœur et un porche.

La solidité et la fonctionnalité des églises templières priment sur le décor, souvent peu abondant comme dans les églises cisterciennes. L'enclos renfermait une seconde tour de défense dite « Tour de César ». Elle présentait une certaine ressemblance avec la Tour de l'horloge du Palais de la Cité.

L'enclos possédait aussi des bâtiments monastiques séparés par des cours, mais aussi des espaces cultivés. Véritable ville, le Temple était d'une telle importance que les rois et les particuliers y mirent leur trésor en dépôt. Cette fonction bancaire était née des pèlerinages en Terre Sainte. Souverains, grands seigneurs, pèlerins prirent l'habitude de confier à la garde du Temple, au moment de partir pour la Terre Sainte ou ailleurs, ce qu'ils avaient de précieux. Henri III, roi d'Angleterre, au moment de guerroyer contre Simon de Montfort, remit ses joyaux à sa belle-sœur, Marguerite de France, qui les plaça en dépôt au Temple de Paris.

Les rois français, anglais, napolitains... firent des emprunts et des dépôts au Temple. Ce dernier fut la première banque importante. Toutes les commanderies consentaient des prêts mais les grandes opérations étaient l'apanage de la commanderie parisienne. L'enclos était considéré comme un lieu très sûr. En 1306, le roi Philippe le Bel qui allait supprimer les Templiers, se réfugia dans l'enclos pour échapper aux émeutes populaires suscitées par des problèmes monétaires.

L'une des vraies causes de la prospérité du Temple fut son génie des opérations financières. On vit la naissance de la lettre de change. Il suffisait que les Croisés déposent au Temple de Paris ou ailleurs une certaine somme d'argent pour que leur soit remis en échange une attestation de versement.

En 1291, la Palestine est définitivement perdue. Les templiers se replient d'abord à Chypre puis s'installent définitivement en Europe. Le Grand Maître s'établit à Paris, dans l'enclos, avec le trésor de l'Ordre. Cette maison devient donc

la première dans la hiérarchie de l'Ordre. Ne relevant que de l'autorité du Pape, orgueilleux et riches, ils sont impopulaires.

Le repli dans son royaume de cette grande puissance indépendante de lui ne pouvait que susciter l'inquiétude de Philippe le Bel. Ce dernier craignant leur puissance et désirant accaparer leur richesse décida de les supprimer. Des chefs d'accusation furent inventés contre leur vie religieuse et sexuelle. L'arrestation de tous les Templiers fut lancée dans tout le royaume de France le même matin du 13 octobre 1307. Les Templiers se laissèrent capturer sans opposer la moindre résistance. Cette vaste opération militaire ne put réussir que parce qu'on l'avait tenue secrète. Des plis scellés étaient parvenus aux baillis et sénéchaux des provinces, plis dont ils ne devaient briser le sceau que le 12 octobre.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction, après avoir brisé le sceau de Philippe le Bel et lu cette prose exaltée et venimeuse contre les Templiers ! ... Dès que fut connue l'arrestation, on crut que le Pape avait donné son approbation. Constamment sollicité contre l'Ordre par Philippe le Bel, Clément V menait mollement une enquête. La nouvelle de cette immense arrestation abasourdit le Pape.

Petit-fils du roi Saint-Louis, Philippe le Bel se considérait comme l'héritier de l'autorité religieuse de son aïeul et garant de l'orthodoxie et du salut de son royaume ; davantage que le souverain pontife lui-même. Le procès des Templiers qui dura de 1307 à 1314 fut l'occasion d'une épreuve de force du roi contre Clément V, premier pape d'Avignon, qu'il mit devant le fait accompli de l'arrestation des Templiers pour mieux le faire céder sur la suppression de l'Ordre. Clément V connaissait fort peu les Templiers avant son élection mais il avoua que, élu sur le trône de Saint-Pierre, il les avait appréciés. Il était cependant tout disposé à les détester, bien sûr, à condition toutefois qu'ils soient vraiment

coupables des crimes dont on les accusait, laissant ainsi entendre que la chose restait à prouver. Les procès furent menés selon les habitudes de l'Inquisition. Les aveux des cent-trente-huit Templiers arrêtés à Paris furent transcrits sur quarante-quatre parchemins cousus ensemble pour aboutir à un rouleau aujourd'hui conservé aux Archives Nationales, atteignant vingt-deux mètres trente-sept de longueur.

Au cours de leur procès il a été dit que les Templiers, lorsqu'ils étaient reçus dans l'Ordre, étaient contraints de renier le Christ en crachant sur la Croix. Ce fait scandaleux est-il vraiment attesté ? Si oui comment l'expliquer ? Les chefs d'accusation comprenaient l'hérésie, la simonie, la sodomie et l'idolâtrie.

Le 28 novembre 1309, le Grand Maître Jacques de Molay rappela que l'Ordre ne dépendait que du Pape et demanda à être interrogé par le chef de la Chrétienté, celui qui allait le laisser condamner à mort. En cette année 1309, Jacques de Molay imaginait à tort que le Pape sauverait l'Ordre.

Le 18 mars 1314, trois des plus grands dignitaires de l'Ordre furent brûlés vifs à l'Île aux Juifs, ancien nom de la pointe de terre nommée Vert-Galant : Jacques de Molay, Geoffroy de Charnay et Geoffroy de Gonneville. Selon une tradition, Jacques de Molay <sup>(1)</sup> se serait écrié : *«Pape Clément, roi Philippe, avant que l'année ne soit écoulée, je vous assigne au tribunal de Dieu !»*. Effectivement, le Pape et le roi moururent respectivement le 20 avril et le 29 novembre... !!

En 1314, l'Ordre du Temple n'existe plus, mais son enclos à Paris subsiste. L'enclos du Temple devient le Grand Prieuré de France de l'Ordre des Hospitaliers appelés ensuite les Chevaliers de Rhodes, puis les Chevaliers de l'Ordre de Malte. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les constructions n'évoluent guère.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le Grand Prieur de l'Ordre de Malte, Jacques de Souvré, fait détruire la première

enceinte pour en construire une nouvelle, moins fortifiée, afin d'encourager l'installation d'hôtels particuliers et il fait construire en 1667, le Palais du Grand Prieur. Ce palais est réalisé par Pierre Delisle-Mansart, petit-neveu de François Mansart. Ce palais inspirera Delamair pour l'hôtel de Soubise en 1705. Il compte deux étages. Ses vastes pièces sont ornées de boiseries dorées, de tableaux de Raoux et de Nattier. Trois immenses salons au rez-de-chaussée donnent à la fois sur cour et sur jardin. Cette splendide demeure est propice aux grandes réceptions. Peu à peu le vaste enclos est occupé par des hôtels particuliers, des boutiques, des ateliers sous la protection du Grand Prieur. Jean de La Fontaine fréquente les «soupers du Temple» organisés par le Grand Prieur Philippe de Vendôme qui a succédé à Jacques de Souvré.



*Jacques de Molay,  
grand maître des templiers, mort sur le bûcher,  
à l'origine de la légende des Rois maudits*

Puis le Grand Prieur Louis François de Bourbon, prince de Conti, occupe une place importante dans la vie musicale de son temps. Grand amateur

de musique, tous les virtuoses européens et les connaisseurs de renom assistent aux concerts qu'il donne dans le palais du Temple. Le petit Mozart, âgé de sept ans, vient jouer du clavecin lors de son premier séjour à Paris en 1763, dans un des salons du rez-de-chaussée de l'hôtel du Grand Prieur. Cette scène est immortalisée dans un tableau d'Ollivier à Versailles, intitulé «Le thé à l'anglaise chez le prince de Conti», qui représente ce jour mémorable. Le prince de Conti a comme chapelain l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon Lescaut*. David Hum, Grimm, Beaumarchais, Rousseau sont également ses hôtes.

Outre les Grands qui demeurent au palais ou dans des hôtels particuliers, les artisans et les débiteurs insolubles s'installent en masse dans l'enclos à cause des franchises héritées des Templiers : les habitants ne paient pas d'impôts, n'ont pas à obéir aux règlements des corporations et sont pratiquement hors d'atteinte de la justice royale. Le Roi, comme le Grand Prieur, a conscience de maintenir par ce droit de franchise une sorte de «poumon» permettant aux marchands et négociants français et étrangers d'échapper au carcan des règlements. Bien des industries interdites ou limitées par des monopoles peuvent ainsi se développer. La plus florissante de ces industries est la fausse bijouterie surnommée les pierreries du Temple.

Le Temple abrite aussi des presses clandestines. On cite aussi le cas de l'inventeur d'une tisane purgative interdite par la faculté. Il se vend dans le Temple jusqu'à mille deux-cents pintes de cette tisane par jour et l'inventeur fait fortune.

La police n'a pas le droit de pénétrer à l'intérieur du Temple. Ce dernier loue aux débiteurs insolubles un logement et n'exige que l'obéissance à la discipline intérieure. Ces débiteurs fréquentent jeux et cabarets de l'enclos et y apportent sans doute quelque gâté. L'enclos est donc une véritable zone franche, une petite ville de quatre mille habitants à la veille de la Révolution. La Révolution met fin à cette organisation.

L'enclos devient une prison royale. Palloy, le démolisseur de la Bastille, construit une enceinte autour du donjon pour renforcer les mesures de détention. On cloisonne les deuxième et troisième étages en appartements. <sup>(2)</sup>

Le 21 janvier 1793, le roi Louis XVI quitte le Temple où il est emprisonné depuis le 13 août 1792 pour être guillotiné sur l'actuelle place de la Concorde. Le 3 juillet 1793, le petit dauphin, Charles de France (1785-1795), plus connu sous le nom de Louis XVII, est séparé de Marie-Antoinette et confié au concierge Simon malgré la fureur désespérée de sa mère. Le 2 août 1793, la Reine quitte le Temple pour être amenée à la Conciergerie. Elle sera décapitée le 16 octobre 1793.

Madame Royale (fille de Louis XVI) âgée de quinze ans reste au Temple avec sa tante, Madame Élisabeth, pendant neuf mois.

Madame Élisabeth (sœur de Louis XVI) est guillotinée à son tour le 9 mai 1794. Madame Royale restée seule au Temple entend les bruits de son jeune frère, à l'étage au-dessous, jusqu'à la mort mystérieuse de celui-ci le 8 juin 1795.<sup>(3)</sup> Madame Royale quitte le Temple le 18 décembre 1795. Elle est échangée contre des diplomates français livrés par Dumouriez. Elle part vivre en Autriche.

En 1796, l'église et le cimetière sont vendus à un particulier qui les fait raser.

En 1808, Napoléon fait raser le donjon pour éviter que les royalistes en fassent un lieu de pèlerinage. Sous l'Empire, le palais est agrandi et aménagé pour servir de ministère des cultes. Sous la Restauration, il devient le couvent de l'Adoration perpétuelle. Après avoir servi de caserne, le palais est détruit en 1853. Hausmann fait construire les bâtiments qui vont devenir la mairie du III<sup>e</sup> (actuellement mairie du centre de Paris).

C'est sur une portion de l'emplacement de l'enclos du Temple que, de 1809 à 1811, est construit d'après les plans de l'architecte Molinos, le premier marché du Temple. Il se compose de quatre pavillons en bois et d'un bâtiment circulaire, la Rotonde, construit en 1790 par Pérard de Montreuil. On y trouve de la friperie, de la brocante, de la ferraille... Ces halles sont un spectacle permanent.

L'ensemble est abattu sous Napoléon III et remplacé par le nouveau marché des architectes Jules de Merindol et Ernest Legrand. L'entrée se trouve rue du Temple. Ces six halles sont en fonte. Détruites en 1905, il n'en subsiste que deux.

En 2001, le Carreau du Temple est presque vide à part de rares commerçants et quelques sportifs. La carcasse de fonte, d'acier et de verre est merveilleusement réhabilitée depuis 2014 par la ville de Paris.

Aujourd'hui, le carreau du Temple produit de nombreux événements artistiques, culturels et sportifs. L'enclos du Temple n'a jamais cessé de se transformer depuis les Templiers, les premiers pionniers du Marais, il y a plus de neuf-cents ans.

### Jacky MORELLE

<sup>(1)</sup> *Relire les Rois Maudits de Maurice Druon.*

<sup>(2)</sup> *Reconstitution de la chambre au musée Carnavalet.*

<sup>(3)</sup> *Relire «La chambre» de Françoise Chandernagor.*

**Sources : Archives de l'Association Histoire du III<sup>e</sup> Arrondissement**

**Bibliothèque historique de la ville de Paris**

**Bibliothèques municipales**

**Bibliothèque du centre Georges Pompidou**